



Le 16 juillet 2026 : tous et toutes ensemble,

Abandon de la procédure disciplinaire contre Pierre et Benoît !

Non à la révocation de nos collègues ITS ! TITULARISATION !

Alors que JP. FARANDOU, actuel Ministre du Travail et des Solidarités, n'a de cesse de se targuer du nombre d'interventions de l'inspection du travail et alors qu'il ne répond pas à nos interpellations suite à la publication du rapport d'expertise « APTEIS » décrivant précisément la dégradation des conditions de travail de tou.tes les agent.es du Ministère, l'administration se prépare à commettre des actes odieux :

- Deux de nos camarades sont convoqués en CAP disciplinaire alors qu'ils n'ont fait que leur travail, en défense des droits des travailleur.ses et leur devoir, en défense de leurs conditions de travail et de celles de leurs collègues ;
- Six de nos collègues sont menacé.es de révocation, à l'issue de leur parcours de formation.

Pour la 3^{ème} année consécutive, le bilan de l'INTEFP s'annonce catastrophique. Chaque promotion présentée comme numériquement plus importante, dans l'objectif affiché de combler les trous béants dans les rangs de l'Inspection du travail, est finalement largement amputée, sacrifiant des collègues pourtant prêt.es à assumer pleinement nos missions de service public.

Il.elles étaient 158, au départ : 3 d'entre eux.elles n'ont pas été stagiérisé.es, 12 doivent suivre une formation complémentaire et 6 ne seraient pas titularisés ! Lauréat.es d'un concours exigeant, survivant.es d'un parcours de formation long de 18 mois de mise sous pression, nos collègues risquent de perdre l'emploi pour lequel il.elles ont fait de lourds sacrifices personnels.

Nos organisations syndicales ne l'acceptent pas et se tiennent aux côtés des Inspecteur.rices stagiaires du travail de la promotion 2025, fortement mobilisé.es en soutien de leurs collègues. Le Ministre doit entendre leur colère !

Tout au long de leur parcours, nos collègues ont subi une pression anormale qui a pesé très négativement sur leur état de santé. Nous avons régulièrement alerté la direction de l'INTEFP et la DRH, s'agissant du niveau inacceptable de risques psychosociaux auxquels il.elles ont été exposé.es pendant ces 18 longs mois, risquant de s'achever très brutalement pour six d'entre eux.elles.

Au regard des informations dont nous disposons, la décision prise nous paraît injuste pour plusieurs collègues et nous exigeons leur titularisation ou, au moins, qu'il.elles soient autorisé.es à effectuer le stage complémentaire prévu par l'article 8-6 du décret n°2003-770 portant statut particulier du corps de l'inspection du travail.



Cette décision appartient au Ministre qui peut stopper le gâchis humain et éviter une nouvelle perte sèche pour nos effectifs qui n'ont vraiment pas besoin de ça, d'autant plus que les recrutements pour l'inspection du travail sont d'ores et déjà quasiment stoppés, en décalage total avec les grands discours relatifs à la lutte contre les accidents du travail.

**A l'occasion de la réunion de la CAP de l'IT,
soyons nombreux.ses devant la DRH
(bâtiment TODS – Métro Convention*),
le 16 juillet 2026, à partir de 9h30**

* 78-84, rue Olivier-de-Serres – 75015 Paris

Contactez nos militant.es pour organiser votre absence du service et le déplacement